

Appel à Manifestation d'Intérêt du territoire Est Ensemble

Paris

Tempo'

© La Micro-ferme urbaine du Paysan Urbain - Est Ensemble - Sequano aménagement

Est Ensemble et la question de l'occupation temporaire des friches

A l'origine du dispositif Tempo' porté par l'Établissement Public Territorial (EPT) **Est Ensemble** depuis 2015 se trouve le constat que le temps de la transformation de la ville est un temps long. Quand des terrains ou des bâtiments sont inutilisés en attente de démolition, de réhabilitation ou de construction, cela laisse un intervalle de temps suffisant pour permettre à des projets de voir le jour dans les nombreux interstices urbains présents sur le territoire.

L'enjeu pour la collectivité est de proposer ces sites pour des occupations temporaires afin de ne pas laisser ces lieux à l'abandon, et de procurer aux habitant.e.s un espace de rencontres porteur d'initiatives originales, riches de sens et s'inscrivant dans les objectifs de transition écologique et de justice sociale portés par la collectivité. Depuis sa création en 2015, de nombreux lieux de jardinage urbain, de culture et de fêtes, de bricolage en matériaux recyclés ont été développés par et pour les habitant.e.s et associations du territoire.

Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) renouvelé

Riche de l'expérience des nombreux projets labellisés Tempo', qui ont permis avec succès l'animation de portions de territoires, Est Ensemble a souhaité renforcer cette dynamique en 2023, en s'engageant à relancer l'AMI pour 4 années supplémentaires, avec un budget de 400 000€ au total. La collectivité a lancé en 2024 son 11ème AMI pour l'occupation temporaire de 6 nouveaux sites.

Modalités pratiques

L'AMI est ouvert aux structures associatives ou entreprises de l'ESS, porteuses d'un projet dans le champ de l'économie circulaire, de l'agriculture urbaine et de la renaturation, du développement culturel et artistique, et de l'animation sociale. Ces projets doivent s'adresser au grand public.

Est Ensemble signe une convention de partenariat avec les lauréats de l'AMI, qui fixe les engagements de la collectivité à verser une subvention pour la mise en œuvre de

l'occupation temporaire, et à accompagner son développement, tandis que les structures de l'ESS précisent au travers de cette convention les objectifs qu'elles poursuivent dans le cadre de leur projet d'urbanisme transitoire. L'enveloppe globale de 100 000€ par an est dédiée aux dépenses d'investissement ou de fonctionnement.

La durée du soutien d'Est Ensemble aux occupations temporaires varie de 1 à 3 ans dans le cadre du dispositif TempO'. Au terme de l'opération, et pour les projets ayant instauré une dynamique intéressante sur le territoire, la possibilité de candidater sur un nouveau programme et d'y être reçu favorise le prolongement de l'activité.

Les grands thèmes de l'AMI et exemples de projets :

- **Développement culturel et artistique** : Le Wonder (Bobigny), lancé en 2023 dans l'ancienne usine Caproferm ; L'Atelier des Artistes en exil (Bagnole), sur la période 2022-2024 dans des logements vacants en attente de travaux ; Le Pole média – le 101 (Montreuil), lancé en 2022, dans un pavillon du quartier de La Noue.
- **Agriculture urbaine et renaturation** : La Friche René.e (Pantin), sur la période 2020-2024 sur la friche dite « Courtepaille » ; On Sème tous (Montreuil), lancé en 2021 dans une friche du quartier de La Noue ; Ferme Caillard-Dilly (Bondy), sur la période 2021-2023 dans un ancien corps de ferme, désormais géré par la **ville de Bondy** et une association d'habitant.e.s.
- **Réemploi et zéro-déchet** : Les AMI Roussel (Romainville), lancés en 2022 dans un entrepôt inutilisé. Le projet allie une entreprise de menuiserie de réemploi et un café-salle de concert associatif ; Collectif Arti/chô et Le Sprinkler (Noisy-le-Sec), lancé en 2022 dans l'ancienne usine SAFT, désormais l'Usine des Transitions d'Est Ensemble.
- **Lien social et participation citoyenne** : Un petit coin de Bonnet (Noisy-le-Sec), sur la période 2022-2024, animé par l'association e-graine au sein de la Cité des Trois Bonnets ; Un tramway nommé désir (Montreuil), depuis 2020 l'association Didattica fait prendre part les habitant.e.s à la préfiguration de l'arrivée du tramway T1 dans le quartier des Ruffins

“

Monique Gascoin,
conseillère déléguée
chargée des tiers lieux et
des occupations temporaires
à l'EPT Est Ensemble



© Ville de Noisy-le-Sec

L'urbanisme transitoire permet également de soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire, en leur mettant à disposition des bâtiments ou fonciers vacants en attente de travaux à titre gracieux ou à coûts très bas, pour servir de tremplin à des projets innovants dans le cadre de la renaturation, de la transition écologique et du recyclage.

Contact

Apolline Behaegel
Chargée de mission
urbanisme durable et
occupations temporaires
apolline.behaegel@est-ensemble.fr

Delphine Gemon
Responsable du Pôle
Approche environnementale
de l'aménagement à la
Direction de l'Aménagement
et des Déplacements
delphine.gemon@est-ensemble.fr